

# Ressources humaines

## HR project



### PARTENARIAT ICES / ENTREPRISES

Votre organisation lance une réflexion, un projet ou une communication RH... Confiez à des étudiants en Master GRH votre cas et rendez-les acteurs de cette mission à vos côtés.



de résultats d'efficacité supérieure pour les entreprises qui gèrent bien les talents\*

« HR Project : une opportunité pour des étudiants qui ont le désir d'entrer de plain-pied dans la réalité, la vôtre ! »

Nicolas Mairand, chargé d'enseignement en Audit (ICES)



## Objectifs

L'objectif est de vous faire gagner du temps en travaillant sur un sujet défini avec vous.

- Audit ou enquêtes (qualité de vie au travail, audit social, audit des pratiques de management, audit préalable à un projet RH...)

- Amélioration ou mise à jour de process RH (intégration des nouveaux arrivants, entretiens de développement, formalisation et suivi des formations, process de recrutement, information des salariés...)

- Soutien à des projets RH (élections professionnelles, accords d'entreprise, campagne de recrutement, relations écoles, travaux sur la marque employeur, mise en place d'outils de communication interne ou collaboratifs, journées santé/sécurité...)

La pertinence du rendu final est liée à la relation qui sera nouée entre les étudiants et l'institution partenaire.

## Contact

**Département Science politique**  
Directeur Alain de Guillebon

**Responsable du module « Audit d'entreprise » :**  
Nicolas Mairand (n-mairand@ices.fr)

**Tarifs :** Les prestations d'ICES Junior sont gratuites. L'entreprise défraie les étudiants le cas échéant.

L'ICES demande aux entreprises partenaires le versement de la taxe d'apprentissage au profit de l'établissement.

**Contact pôle Entreprises : entreprises@ices.fr**

Établissement d'enseignement supérieur privé d'intérêt général, sous contrat avec l'État, à but non lucratif.  
Organisme de formation professionnelle n° 52 85 01174 85

ices.fr

\* Étude Bersin by Deloitte

## Organisation et planning

<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Création d'un groupe de travail de 2 à 4 étudiants</li> <li>&gt; Rencontre du responsable de projet au sein de l'institution : → définition des objectifs et des attendus</li> <li>&gt; Établissement d'une lettre de mission</li> </ul>	Octobre
<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Phase de découverte de l'environnement de l'institution</li> <li>&gt; Phase de travaux sur site et hors site</li> </ul>	Novembre à décembre
<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Présentation d'un point d'étape au professeur responsable</li> </ul>	Décembre
<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Validation des premières orientations par l'entreprise</li> <li>&gt; Finalisation du travail confié</li> </ul>	De janvier à avril
<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Remise du rapport final</li> <li>&gt; Soutenance devant un jury mixte (université - institution)</li> </ul>	Avril

Les étudiants reçoivent à l'ICES une formation préalable. Ils sont supervisés par le professeur responsable du module, tout en travaillant de façon autonome sur le sujet. Étudiants et professeurs sont soumis au respect de la confidentialité.

*\*Des étudiants volontaires peuvent effectuer un travail plus approfondi. Une organisation particulière et un tarif de prestation seront définis préalablement.*

 Les travaux effectués par les étudiants ne sauraient engager la responsabilité de l'ICES.

## Les étudiants de l'ICES au service des entreprises

Les étudiants de l'ICES peuvent se mettre au service des entreprises à l'occasion de projets tutorés, de stages, de sujets de mémoires ou de séjours d'étude à l'étranger.

Contact : [entreprises@ices.fr](mailto:entreprises@ices.fr)